



L'économie solidaire n'est ni charité ni assistantialisme



L'Incubateur Technologique de Coopératives Populaires de l'Université Fédérale du Ceará (UFC) est le deuxième créé au Brésil et le premier pour le nombre d'initiatives en cours. Depuis douze ans, il promeut le renforcement de petites initiatives de production comme moyen de correction des distorsions sociales et économiques actuelles. En dépit des différents obstacles à affronter pour faire face à la concurrence des grandes entreprises, le coordinateur du projet, Osmar de Sá Ponte Júnior, voit dans ces initiatives un moyen de promotion d'une économie basée sur la production collective et solidaire où chacun a le droit de s'exprimer et de décider.

Entretien réalisé par la rédaction de Adital¹

SOURCE : ENVOLVERDE² - 27/10/2008 -
[HTTP://ENVOLVERDE.IG.COM.BR/MATERIA.PHP?COD=53041&EDT=31](http://envolverde.ig.com.br/materia.php?cod=53041&edt=31)

Traduction : Roger Guilloux pour *Autres Brésils*

Adital – *Depuis combien de temps l'incubateur existe-t-il et pour répondre à quels besoins a-t-il été créé ?*

Osmar de Sá Ponte – L'incubateur a commencé comme projet issu des activités induites par *l'Action Citoyenne et de Combat contre la faim* de Betinho³. A cette époque-là, il coordonnait les initiatives du

¹ (NdTr) Adital : Agence d'information pour l'Amérique Latine

² (NdTr) Envolverde : revue numérique d'information sur l'écologie et le développement



Coep, le Comité d'Entités Publiques de Combat contre la Faim et pour la Vie. Il y avait beaucoup d'actions de solidarité mais de type conventionnel, sur la base du don d'aliments et de vêtements. Cette action, avec l'appui, d'entités publiques telles que l'UFC, a évolué vers une action plus propositionnelle visant à mettre en place les conditions de création d'emplois et de revenus. On a constaté que la majorité des personnes qui vivaient dans cette situation de famine et de pauvreté, n'avaient jamais eu accès à un travail autre que informel dans leur vie. C'est alors qu'a surgi l'opportunité de créer des coopératives populaires qui donneraient à ces personnes la possibilité de se lancer dans des entreprises autogérées avec l'appui de l'université. Cela fait 12 ans que notre incubateur existe, c'est le deuxième en date, celui qui a le plus grand nombre de projets en cours, 45 actuellement. A l'origine, il s'agissait pour nous d'offrir ce service aux populations de la périphérie des grandes villes. Avec le temps, le processus est devenu plus complexe et le public des incubateurs a inclus d'autres formes de chômage. Aujourd'hui, nous faisons face à un autre scénario, principalement dans le secteur des occupations de terres.

Adital – *Quels sont les principaux défis auxquels ces projets doivent faire face ?*

Osmar – A la différence de l'économie solidaire, les coopératives ont un caractère formel, une législation propre, qui dit, par exemple, qu'une coopérative ne peut se constituer qu'avec un minimum de 20 personnes, ce qui complique un peu la formation de coopératives dans le contexte actuel. La deuxième difficulté est la question de l'intégration au marché. Il faut une production de qualité, ce sur quoi nous insistons beaucoup. L'économie solidaire relève aussi de l'économie, elle n'a pas qu'une dimension sociale. La production doit être de qualité, la commercialisation doit pouvoir intégrer le marché et les revenus répartis de manière solidaire. Faire face au marché en tant qu'acteur du processus économique. L'économie solidaire ce n'est pas la charité ni l'assistancialisme. C'est une activité productive qui a pour finalité l'organisation collective et l'intégration sociale par le travail.

Adital – *De quelle manière l'université intervient-elle pour permettre à ces projets d'aboutir et de se maintenir ?*

Osmar – Jusqu'au moment de l'insertion dans le marché, on réalise une série d'actions, ce qu'on appelle le processus d'incubation. Nous apportons une assistance constante aux groupes qui, sans celle-ci, n'arriveraient pas à s'organiser. L'une des premières étapes est la réunion avec le groupe afin de connaître chaque membre. L'un de nos critères est qu'il doit s'agir d'une entreprise collective, et non

³ (NdTr) Ação de Cidadania e Combate à Fome, do Betinho, Action Citoyenne et de Combat contre la faim, mouvement créé en 1993 par le sociologue Herbert de Souza, plus connu sous le nom de Betinho



celle où quelqu'un commande et où les autres obéissent. Chaque membre doit se considérer comme auteur et responsable du projet et participer effectivement à sa réalisation. Notre objectif est d'arriver à l'autogestion. Il existe, bien sûr, des groupes qui fonctionnent très bien sans être en autogestion, mais pour ceux-là il existe d'autres structures qui peuvent les aider. A partir de là, quand ils s'ajustent à ce modèle, on commence à organiser des ateliers adaptés aux groupes avec lesquels on travaille. Ils sont pressés de résoudre les questions pratiques et ont plus de difficulté pour les questions théoriques. Ensuite on fait un diagnostic des potentialités productives et ainsi on définit le profil social, économique et humain du groupe. On organise également un cours sur le fonctionnement des coopératives et sur l'autogestion, présentant les informations de base en matière de législation, de création d'entreprise, etc ; tout cela de manière participative, afin d'arriver à l'élaboration des statuts de la coopérative. Nous avons bien évidemment un modèle de statut mais toutes les questions centrales et tous les articles sont reconstruits par le groupe à la suite de discussions, de participation à une commission de coopératives pour définir les droits et les obligations des membres. C'est pour cela qu'il leur revient d'élaborer le statut. Il leur faut également définir ce que la coopérative va produire et ce n'est pas un assesseur, quelqu'un d'extérieur qui peut le faire. C'est leur projet et c'est donc à eux de définir les droits et les obligations de chacun.

Adital – *Que manque-t-il, en termes de politiques publiques, pour faciliter cette insertion d'entreprises solidaires ?*

Osmar – Actuellement ces projets sont freinés au niveau de la commercialisation et pour des questions de qualité de production. Il est en effet difficile de rivaliser avec les grandes opérations de commercialisation. Les grandes entreprises ont les moyens de faire connaître leurs produits par la publicité, ce qui, pour les entreprises solidaires, reviendrait à plus cher que la valeur de leur production. Je pense que les gouvernements devraient privilégier ces initiatives solidaires au niveau des achats pour les services publics, tout en veillant aux critères de qualité. Très souvent on arrive à un traitement équitable en prenant en compte les différences, en traitant ceux qui ont moins de moyens, de manière différenciée. On pourrait également penser à la constitution de marchés solidaires, pour rapprocher les clients potentiels de ces producteurs. Ce sont là différents moyens de garantir un avenir durable à ces initiatives.

Les documents sur l'économie solidaire ont été réalisés avec l'appui de la banque « Banco do Nordeste do Brasil »